

Association pour la Formation des Organistes des Églises Protestantes

INSCRIPTION 2022/2023

Fiche à retourner AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2022 à l'adresse ci-dessous

Les cours commenceront début octobre 2022 – selon les contraintes sanitaires, certains cours pourront être donnés à distance

NOM Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code postal Ville :

Téléphone : Courriel :

Formation initiale (s'il y a lieu) :

Piano (années) :

Autre instrument :

Orgue (années) :

Formation musicale (solfège) :

Professeur :

Centres existants : Strasbourg - Mulhouse - Colmar - Sélestat - Haguenau - Dorlisheim - Pfulgiesheim.
D'autres centres peuvent être créés en fonction de la demande.

Je m'inscris à l'AFORGEp pour l'année scolaire 2022/2023 et choisis la formule suivante :



Formule INTÉGRALE

27 cours individuels de 50' + 3 cours collectifs

Je souhaite également préparer le diplôme d'organiste liturgique
en lien avec la Faculté de théologie protestante

- oui
 non

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562- BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 15€.

872€

- Trimestriel** : trois virements seront programmés pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril).

25€ : cotisation à l'Aforgep
+ 40€ : droits d'inscription
+ 274€ : 1^{er} trimestre
= 339€

274€

274€

- Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).

Par virement
à l'inscription :

25€ : cotisation à l'Aforgep
+ 40€ : droits d'inscription

+

91,34€
oct

91,34€
nov

91,34€
déc

91,34€
janv

91,34€
fév

91,34€
mars

91,34€
avr

91,34€
mai

91,34€
juin



Formule ALLÉGÉE 21 cours individuels de 40' (ou 14 cours de 60') + 3 cours collectifs

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 - BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 12€.

611€

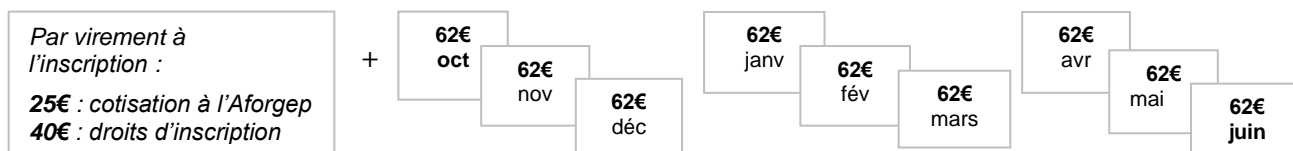
- Trimestriel** : trois virements seront programmés pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril)

25€ : cotisation à l'Aforgep
+ 40€ : droits d'inscription
+ 186€ : 1^{er} trimestre
= 251€

186€

186€

- **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).



Formule PACK

4 cours individuels de 60'

Paielement par virement à l'inscription

Pas de cotisation ni de frais d'inscription. S'il y a lieu, les frais de déplacement seront à payer en sus.

186€

Si cette formule est donnée en-dehors d'un Centre de formation existant, les frais de déplacement du professeur sont à la charge du demandeur (0.35 € par km parcouru). Les cours seront donnés uniquement sur des orgues à tuyaux en état de marche.



Formule SPECIALE JEUNE, jusqu'à 24 ans 21 cours individuels de 40' (ou 14 cours de 60')

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 – BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- **Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 13€.

397€

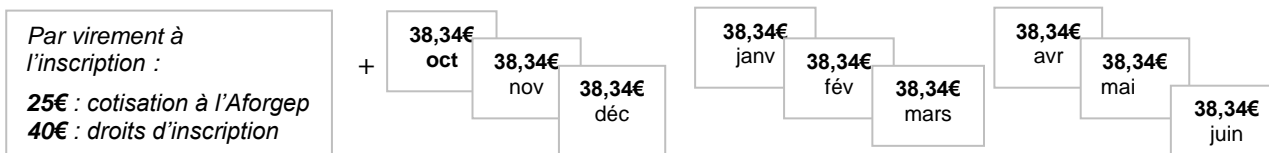
- **Trimestriel** : trois virements seront programmés pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril)

25€ : cotisation à l'Aforgep
40€ : droits d'inscription
115€ : 1^{er} trimestre
= 180€

115€

115€

- **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).



ACCORD AVEC UNE PAROISSE / CONSISTOIRE

Formule Intégrale seulement

Il est possible de solliciter l'aide d'une paroisse. L'accord joint à ce courrier est rempli et signé par l'élève. En cas d'accord, voici le mode de paiement :

Participation paroisse

Participation élève

○ **Annuel** 271€

+ 611€

○ **Trimestriel** 271€

+ 25€ : cotisation à l'Aforgep
40€ : droits d'inscription
186€ : 1^{er} trimestre = 251€

186€ 186€

○ **Mensuel** 271€

+ Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation
40€ : droits d'inscription
= 65€

62€ oct 62€ nov 62€ déc 62€ janv 62€ fév 62€ mars 62€ avr 62€ mai 62€ juin

Les chèques sont acceptés, mais afin de faciliter le travail à distance du trésorier, les virements sont vivement recommandés.

AFORGEp 1b, quai St Thomas BP 80022 67081 Strasbourg Cedex

aforgep@uepal.fr - 03 88.25.90.37 - www.aforgep.org

Crédit Mutuel St-Jean IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 – BIC : CMCIFR2A